

Maine-et-Loire. Anne-Laure Blin propose la création d'un « ticket restaurant étudiant »

Après avoir interpellé à plusieurs reprises le gouvernement au sujet des difficultés vécues par les étudiants, Anne-Laure Blin, député Les Républicains de la 3^{ème} circonscription de Maine-et-Loire (Saumur-Nord), vient de déposer [une proposition de loi](#) à l'Assemblée nationale pour créer un ticket restaurant étudiant. La proposition de loi a été cosignée par 60 députés de différents groupes.



Image d'illustration

Frappés de plein fouet par la crise sanitaire, les étudiants se retrouvent dans des situations financières de plus en plus difficiles et leur fragilité sociale ne cesse de s'aggraver. La fermeture totale ou partielle des restaurants universitaires entre le mois de mars et le mois de septembre ont empêché les étudiants de pouvoir se restaurer à tarif social étudiant, soit 3,30 € (pour un repas complet - plateau composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert). *« Si la mesure des repas à 1€ du gouvernement est une intention louable, elle n'aura qu'un temps et ne résout pas la totalité des problèmes. La crise sanitaire a mis en évidence les problématiques du modèle de restauration étudiante. Nous devons saisir*

l'opportunité de réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement et proposer une modernisation de la restauration étudiante, en mettant en place un système qui permette à tous les étudiants de se restaurer à tarif social, quel que soit leur statut, chaque jour et toute l'année » indique Anne-Laure Blin.

Réduire les dépenses alimentaires de tous les étudiants

L'idée du « tickets restaurant étudiant » est *« relativement simple »*. Sur le modèle du titre-restaurant des salariés, l'étudiant paie une part équivalente à 3,30 € (tarif social étudiant) et l'État complète le reste. *« C'est un dispositif social innovant qui permettra aux étudiants de réduire leurs dépenses alimentaires tout en leur donnant la possibilité de faire leurs courses à moindre coût. Il permettra ainsi à tous les étudiants, qu'ils soient boursiers, non-boursiers, dans une grande ville étudiante ou dans une délocalisation et quelle que soit leur formation, de pouvoir bénéficier d'une restauration à tarif social, sans oublier aussi que ces tickets permettront d'aider les restaurateurs qui en auront bien besoin au moment de la reprise. »* explique Anne-Laure Blin.

Article du 10 février 2021 | Catégorie : Vie de la cité